

C'est dans ce contexte que Jean-Michel Blanquer a annoncé son projet de loi de « l'école de la confiance ». Confiance, mais confiance en qui ? En tout cas pas aux enseignants qui se retrouvent davantage dépossédés de leur professionnalité, pour être

réduits à un simple rôle d'exécutants sommés de mettre en pratique des recettes miracles toutes faites. Cette loi n'est pas bonne, ni pour l'école de la réussite, ni pour les élèves, ni pour les PE. Les perspectives budgétaires qui l'accompagnent ne laissent pas présager de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentis-

sage, bien au contraire. Réduire les effectifs par classe, #PasPlusDe25 et PasPlusDe20 en éducation prioritaire et dans les classes multi-niveaux, nécessite dès maintenant un plan d'investissement massif dans l'école. La grève du 12 novembre, c'est pour un autre budget de l'école et pour une autre politique éducative.

EFFECTIFS #PASPLUSDE20 #PASPLUSDE25
Depuis janvier dernier, le SNUipp-FSU a lancé une campagne pour réclamer des effectifs de classe décent, à l'image de ceux des pays de l'OCDE, afin de garantir de meilleures conditions d'enseignement pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves. La moyenne des 11 pays comparables au nôtre est de 22,6 élèves par classe... Il manque à la France 13000 postes pour décoller de ses 23 élèves par classe et rejoindre cette moyenne. La maternelle est particulièrement touchée par ces effectifs élevés : 53,6% des classes dépassent 25 élèves par classe. Pire encore, 5,6% d'entre elles comptent plus de 30 élèves.

Une école sous contrôle

Nouvelle loi, mise en place de tests en CP et CE1, guide des « bonnes pratiques », révision des programmes... Le ministre ne ménage pas sa peine pour mettre les enseignants sous pression, sans répondre aux enjeux de lutte contre les inégalités scolaires.

avait pourtant dit ne pas vouloir faire. Un projet qui contient tous les ingrédients d'une sérieuse reprise en main autoritaire supprimant le Conseil national de l'évaluation scolaire (CNESCO) pourtant reconnu pour la rigueur et la qualité de ses travaux. Ainsi le ministre, pourtant féru d'évaluations, supprime-t-il l'instance indépendante qui permettait d'évaluer sa propre politique éducative. Dans le même texte, il introduit également la nomination par le ministère des directeurs des Espé et prépare une réforme de la formation initiale qui fera des étudiants des moyens d'enseignement à bas prix sans permettre de construire une véritable professionnalité enseignante.

18 MOIS DÉJÀ
C'est finalement la suite logique de toutes les mesures prises depuis 18 mois rue de Grenelle. Après avoir installé un conseil (neuro) scientifique censé éclairer sa politique, le ministre des « non-réformes » a fait éditer un petit guide des « bonnes pratiques » en lecture, a publié des notes de service sur l'enseignement des fondamentaux avant de réviser les programmes des cycles 2, 3 et 4. Pour y parvenir la plupart des membres du Conseil supérieur des programmes ont été conduits à

la démission tant le dialogue avec le ministère était devenu impossible. Point d'orgue de cette politique, les nouvelles évaluations CP et CE1 à la rentrée 2018 qui nient la professionnalité des professeurs des écoles avec des tests prémâchés à faire passer aux élèves, sans les associer à leur correction ni à la construction des remédiations.

EXÉCUTION
Ainsi le ministère décline sa volonté de transformer les professeurs des écoles en simples exécutants de guides de bonnes pratiques ou de tests censés leur donner le chemin à suivre. Cette remise en cause de la professionnalité mais également de l'engagement des personnels auprès de leurs élèves est insupportable. Et il ne suffit pas d'afficher l'« école de la confiance » sur toutes les plaquettes ministérielles pour que celle-ci soit effective. Aujourd'hui c'est bien à de la défiance et/ou du contrôle que les enseignants et les équipes sont confrontés. Ajouté à tout cela un budget en berne et des postes en nombre insuffisant (lire ci-dessous), la colère monte dans les salles des maîtres et s'exprimera par la grève et dans les manifestations le 12 novembre prochain.

« Loin de l'école de la confiance, c'est l'école du contrôle que vous prénez. En évaluant vous-même le système, en choisissant les dirigeants, en favorisant les expérimentations sur lesquelles vous avez de l'influence, en imposant les méthodes, vous imposez une école telle que vous la voulez, telle que vous l'avez écrite, en favorisant cette toute puissance par une loi. » C'est ainsi que le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre lors du dernier Conseil supérieur de l'éducation le 15 octobre dernier où était présentée la loi qu'il

41,7
C'EST EN POURCENTAGE LE NOMBRE DE CLASSES QUI COMPTENT PLUS DE 25 ÉLÈVES

TEMPS DE TRAVAIL ÇA DÉBORDE !
44 heures en moyenne par semaine selon une étude du ministère (DEPP) sur le temps de travail des enseignants, publiée en juillet 2013. Les obligations réglementaires de service, à savoir 24h hebdomadaires d'enseignement et 108h annuelles, n'y suffisent pas. Ça déborde de toutes parts au gré des demandes institutionnelles sur le plan pédagogique et administratives, des relations avec la communauté éducative qui se démultiplient, des journées de pré-rentrée et de solidarité, des temps d'accueil... à tel point que le ministère envisage tout bonnement de placer la formation en dehors du temps scolaire. À partir du 12 novembre, le SNUipp-FSU propose à tous les enseignants de répondre à l'enquête « temps de travail » afin d'apporter publiquement la preuve qu'il est nécessaire de le réduire.

FENÊTRES SUR COURS
Journal du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC / 123 bd Blanqui 75013 Paris, tél : 01 40 79 50 00, fsco@snuipp.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Régis Metzger
RÉDACTION : L. Bernardi, P. Magnetto, A. Malaisé, V. Solutto, F. Popineau
CONCEPTION-RÉALISATION : NAJA www.naja.paris
IMPRESSION : SIEP Bois-le-Roi ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284.

BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le compte n'est pas bon...

C'est par une communication médiatique bien rodée que le ministre de l'Éducation nationale a déclamé à l'envi sa pseudo priorité au primaire. Il annonce une dotation de 2 325 postes dans le premier degré... et dans le même temps asphyxie le secondaire avec 2 600 suppressions de postes et 400 emplois administratifs en moins. Mais cette dotation est bien insuffisante pour simplement donner au ministère les moyens de sa politique et couvrir les mesures de dédoublement des CP et CE1 en Rep et Rep+ qui nécessiteraient quelque 4 000 postes supplémentaires auxquels il faudrait en ajouter 1000 pour assurer la scolarisation devenue obligatoire à 3 ans. Et pourtant il serait grand temps de relever de manière conséquente le budget de l'éducation. La France reste toujours à la traîne des pays européens,

selon le dernier rapport de l'OCDE, consacrant 34% de moins de ressources à l'éducation que ses voisins comparables. Avec 23 élèves par classe, la France se situe bien au-dessus de la moyenne à 21,2 élèves par classe de l'OCDE. Non, il n'est plus possible d'accepter de mauvaises conditions d'enseignement pour les personnels et d'apprentissage des élèves à plus de 25 dans près de 104 000 classes, à plus de 30 dans 6700 autres. Non il n'est plus possible d'accepter que des dispositifs comme les « Plus de maîtres » plébiscités par les équipes soient liquidés sans aucun bilan. Non il n'est plus possible d'accepter que les territoires ruraux ou les écoles situées hors éducation prioritaire, et en particulier les classes de maternelle, fassent les frais d'une politique qui n'est pas à la hauteur des besoins de l'école.

fenêtres / cours

Mardi 30 octobre

Le journal du SNUipp-FSU

12 novembre grève unitaire



editorial
pour un autre budget, pour une autre politique éducative

Le SNUipp, avec la FSU et l'ensemble des autres organisations syndicales de l'enseignement, appellent les enseignantes et les enseignants à se mettre en grève le lundi 12 novembre. Au cœur des raisons de la mobilisation, un projet de budget de l'éducation nationale se traduisant par la suppression sèche de 1 800 postes. Certes, le premier degré gagnera des postes, mais leur nombre reste largement insuffisant pour accompagner l'abaissement à trois ans de l'âge de la scolarisation obligatoire et la poursuite du dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+. Le ministère envisage de budgéter 2 325 postes quand il en faudrait 5 000 selon ses propres estimations. Et pour faire face, le ministère devra prélever des postes en maternelle, dans l'école rurale, dans le dispositif « plus de maîtres » et également dans le second degré alors que les effectifs restent, excepté dans les classes dédoublées, très élevés, 41,7% des classes accueillant 25 élèves et plus.

TOUTS EN GRÈVE!

LE 12 NOVEMBRE

POUR *une autre*
politique éducative

POUR *un autre*
budget



SNUipp
FSU



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN